

# Renouvellement du Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutiques "Décideur en Entreprise Soumise à Agrément en Espaces Verts"

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE SAINTONGE  
Sarah MATHIS  
06.35.24.86.26  
sarah.mathis@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Responsables ou salariés décideurs  
d'entreprises du paysage ou d'espaces verts  
détenteurs du CIPP en fin de validité (9 à 2  
mois avant la fin de validité)

### Prérequis pédagogiques :

Savoir lire et écrire le français

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir ou consolider en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et d'élaboration de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

## Contenu et modalités d'organisation

Réglementation et sécurité environnementale Réglementation du transport, du stockage - Utilisation des produits - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, et vis-à-vis des tiers Risques pour l'environnement - Principales voies de contamination-Situations d'exposition aux dangers- Prévention des risques. Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement lors des épandages Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public Dangerosité des produits-Situations d'exposition aux dangers. Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers Principales consignes et réglementation. Principales mesures de prévention et de protection Conduite à tenir en cas d'accident ou intoxication Réduction de l'usage, méthodes alternatives Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives - Méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée - Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio agressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Evaluation de la nécessité d'intervenir - Raisonnement des interventions - Evaluation comparative des produits.

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours  Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

Certificat individuel pour l'activité utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques catégorie décideur en entreprise soumise à agrément - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00278399	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Saintes (17)	CFPPA SAINTES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00329034	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Saintes (17)	CFPPA SAINTES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00376400	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saintes (17)	CFPPA SAINTES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00554707	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Saintes (17)	CFPPA SAINTES		MON COMPTE FORMATION	FPC